Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 026-212600738-20260604-CHANT2026037-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 4 juin à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FOUCHÉ Arnaud, Maire de Chantemerle Lès Grignan

Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation du Conseil Municipal 29 /05/2026

Présents : La majorité des membres en exercice
Absents excusés : LEGRAND Sophie (procuration à NARDINI Gaelle), BODIN Jean-Luc (procuration à ORTIZ Violène), GOUZES Eddy (procuration à FOUCHÉ Arnaud)

Mr WISSLER Arnaud a été élu secrétaire de séance.

Objet : Achat Vidéoprojecteur laser avec écran et table mobile de présentation à 2 plateaux

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'accepter le devis de l'entreprise VISUNEXT pour l'achat d'un vidéoprojecteur.

Il présente ce devis pour la somme HT de 2665.81 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE ce devis pour 2665.81 € HT soit 3198.97 € TTC.
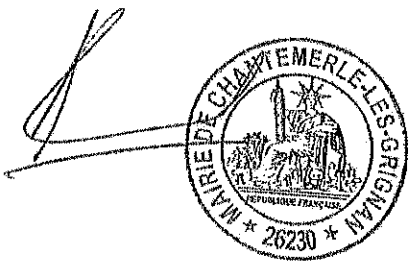
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
M. Le Maire,